

Réf: Dossier N° 092581

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMAZIA TRANSIT »

Siège social Abidjan, Attécoubé, AWA, Lot 112, Ilot 9

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15/03/2022 reçus par Me KOUAKOU-KAN FLAVIEN, et enregistrés au CEPICI le 30/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMAZIA TRANSIT »

Objet : Le Transit, Le Commissionnaire en douane, L'import-Export lié à l'activité, la prise à bail, l'affermage, la gérance, la location de tous fonds de commerce, établissements, ou immeubles bâtis ou non bâtis, bureaux ou magasins pouvant servir d'une manière quelconque à l'un des objets de la société.

La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations

commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription et de participation.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Attécoubé, AWA, Lot 112, Ilot 9

Dirigeant(s) : M DOGBE KOSSI JEAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02835 du 04/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14405/GTCA/RC/2022 du 04/04/2022

